

Sortie d'indivision au Portugal

Par **Francia**, le **09/11/2021** à **11:37**

Bonjour,

Mon mari à hérité d'une maison au Portugal , au même titre que son frère et sa sœur mais voilà lui veut sortir de l'indivision et souhaite récupérer sa part. Les autres ne souhaite pas vendre et ne souhaite pas non plus lui acheter sa part. Mon mari à fait évaluer la maison, à transmis l'expertise de l'évaluateur en recommandé avec AR aux cohéritier pour chiffrer sa part et pour formalisé sa demande Visiblement, son frère et sa sœur rejette sa demande d'entente à l'amiable pour régulariser. Malheureusement la voie judiciaire restera la seule issue. Habitant en France , je voudrais savoir comment procéder et peut-être avoir une liste d'avocats parlants le Français. Merci de toute l'aide que vous pourriez m'apporter !

Par **Isidore Beautrelet**, le **11/11/2021** à **12:53**

Bonjour

Nous sommes un forum étudiant français.

Votre question est bien trop complexe pour être traité par nos membres. Cela relève des compétences d'un notaire.

Par **Francia**, le **11/11/2021** à **13:29**

Merci de votre réponse.